



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

**Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire**

**Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU**

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : [national@mvtpaix.org](mailto:national@mvtpaix.org)

[www.mvtpaix.org](http://www.mvtpaix.org)

---

## DECLARATION

---

### **Le Mouvement de la Paix opposé à la décision de supprimer le corps diplomatique français**

Le dimanche 17 avril 2022 a été publié au Journal Officiel le décret 2022-561 portant mise en extinction des corps des conseillers des affaires étrangères et des ministres plénipotentiaires.

Ce décret, supprimant le corps diplomatique français, est intervenu sept jours avant la journée internationale des Nations unies pour le multilatéralisme et la diplomatie du 24 avril 2022.

Le 24 avril, à l'occasion de la journée internationale, le secrétaire général des Nations Unies déclarait depuis New York : « *En ratifiant ou en acceptant la Charte des Nations Unies, les États membres de l'Organisation se sont engagés à respecter les valeurs du multilatéralisme et de la diplomatie pour la paix. Mais alors que nous célébrons la Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix, cet engagement n'est pas tenu. Les principes qui sont au cœur même de la coopération multilatérale n'ont jamais été aussi éprouvés depuis la création de l'Organisation des Nations Unies. De la crise climatique à la multiplication des conflits – y compris la guerre en Ukraine, la gouvernance des armes de destruction massive, les urgences sanitaires et le régime mondial de protection des réfugiés – le système multilatéral et la valeur de la diplomatie sont menacés de toutes parts.* »

Des diplomates français ont protesté contre la mesure tel Michel Duclos qui a déclaré sur Twitter « *la France ne peut pas être le seul grand pays sans corps diplomatique* ». Même inquiétude pour l'ex-ambassadeur de France aux Etats-Unis Gérard Araud qui déclare « *La France sera donc le seul grand pays occidental sans diplomates professionnels. Une histoire de plusieurs siècles s'achève ainsi, la porte est désormais ouverte aux nominations à l'américaine* » (*le spoil system*). Les organisations syndicales du Quai d'Orsay protestent également ainsi la CFTC-FAE-MAE, Solidaires Affaires étrangères, l'Union syndicale des agents des corps de chancellerie (USACC) et l'Association syndicale des agents du ministère des Affaires étrangères (Asam-Unsa) entendent déposer dans les jours à venir un recours devant le Conseil d'Etat.

La guerre actuelle en Ukraine montre combien l'absence ou les insuffisances d'une diplomatie préventive efficace au service de la paix et du multilatéralisme est un des éléments aggravant la crise actuelle. La résolution des problèmes internationaux ne peut se passer d'une diplomatie active au service du multilatéralisme.

Le Mouvement de la Paix dénonce cette suppression qui est un mauvais coup pour la construction de la paix. En effet la Paix est une construction qui nécessite des corps diplomatiques porteurs d'une culture professionnelle de haut niveau nécessaire pour faire face aux défis du monde actuel

que constituent la guerre et la paix, la crise climatique, les inégalités de développement etc., autant de questions qui nécessitent un travail diplomatique sur le long terme facilitant l'émergence de coopérations économiques, scientifiques et culturelles nécessaires pour faire face à ces défis.

Cette décision est grave et aura de lourdes conséquences sur la place et le rôle de la France dans le concert diplomatique international. Le Président de la République considère-t-il que la France doive faire des abandons de souveraineté importants au bénéfice d'une Union Européenne de la défense ou de l'OTAN ? Ou considère-t-il qu'il peut remplacer le corps diplomatique en faisant appel à des experts du type de ceux de Mac Kinsey ?

Le Mouvement de la Paix estime que cette question doit être évoquée dans le cadre des élections législatives.

***Le Mouvement de la Paix***

*Le 10 mai 2022*